

Dépôts de documents

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux huit pétitions portant les numéros suivants: 332-4321, 332-4322, 332-4324, 332-4605, 332-4638, 332-4639, 332-4646 et 332-4679.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des pétitions précitées.)

* * *

[Traduction]

LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD CANADA— NOUVELLE-ÉCOSSE SUR LES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Anthony Roman (York-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport du comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-75, Loi concernant la mise en oeuvre de l'accord entre les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources en hydrocarbures extracôtiers et sur le partage des recettes correspondantes et apportant des modifications corrélatives et connexes.

[Note de l'Éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LA LOI SUR L'IMPORTATION DES PRODUITS CINÉMATOGRAPHIQUES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications) demande à présenter le projet de loi C-134, concernant l'importation au Canada de films et de produits assimilés.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que le ministre présente le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL ET LA LOI SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

MESURE MODIFICATIVE

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek) demande à présenter le projet de loi C-293, tendant à modifier le Code canadien du travail et la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique (services essentiels).

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que le député présente le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, à notre époque, les céréaliers canadiens, et les Canadiens en général, ont le droit de s'attendre à ce que les installations qui relèvent du gouvernement du Canada fonctionnent bien, efficacement et sans interruption. Il faut non pas seulement pouvoir l'espérer mais y compter.

Ce projet de loi interdirait les grèves et les lock-outs au sein des sociétés d'État, des entreprises de transports et de communications qui relèvent de la compétence législative du Parlement, ainsi qu'aux employés et services essentiels désignés aux termes de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. La conciliation obligatoire serait adoptée comme solution en cas de conflits de travail.

J'exhorte les députés à appuyer cette initiative.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR L'IMPORTATION DES PRODUITS CINÉMATOGRAPHIQUES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway) demande à présenter le projet de loi C-294, concernant l'importation au Canada de films et de produits assimilés.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que le député présente le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Waddell: Monsieur le Président, le projet de loi que je présente aujourd'hui concernant les produits cinématographiques reprend la version que le ministère des Communications avait élaborée avant l'accord commercial. Comme le projet de loi du gouvernement, il obligerait les sociétés étrangères à n'importer que des films qu'elles ont financés ou dont elles possèdent les droits mondiaux. Les distributeurs canadiens pourraient ainsi augmenter modestement de 12 p. 100 leur petite part du marché national.

La ministre l'avait promis lorsqu'elle avait annoncé le projet de loi en février 1987. Le gouvernement y a renoncé au cours de la négociation de l'accord commercial sous la pression du lobby américain de la cinématographie.